

PROCÈS-VERBAL de la quatre-cent-vingt-quatrième réunion de la **COMMISSION DES ÉTUDES** de l’Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 27 mars 2025, en présentiel et en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 8 mai 2025

Membres	Présence	Absence	Membres	Présence	Absence
BEAUDRY, Simon Doyen de la recherche et de la création	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
BEAULIEU, Hanneke-Gerrie Étudiante	X		LACELLE, Christian Étudiant		X
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l’enseignement et à la réussite	X		LAFOND BASSIL, Gabriel Étudiant	X	
BEN AMOR, Salma Professeure		X*	LE GALL, Véronique Co-directrice – Module des sc. administratives	X	
BOURGON, Vincent Étudiant		X	NOËL, Martin X. Responsable de programme cycle supérieur		X*
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études		X*	PELLETIER, Daniel Co-directeur – Module des sc. administratives	X	
DÉRY, Chantal Professeure	X		PLOURDE, Lorraine Étudiante	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l’internationalisation		X*	RAMOS, Laura Étudiante		X
FECTEAU, Stéphanie Professeure	X		SERGEANT, Pascal Chargé de cours	X	
GÉLINAS-PROULX, Andréanne Professeure	X		VANHOOREN, Romain Chargé de cours		X*
HARVEY, Nicolas Chargé de cours	X				
Personnes convoquées	Présence	Absence	Personne invitée	Présence	Absence
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l’administration et aux ressources		X	NADON, Martine Vice-doyenne des études	X	
Secrétaire générale	Présence	Absence	Attachée d’administration	Présence	Absence
OUELLET, Me Sophie	X		CICARDA, Amélie	X	
*Absence motivée.					

La rectrice et présidente, madame Murielle Laberge, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux nouvelles membres, mesdames Stéphanie Fecteau et Lorraine Plourde. Elle précise que madame Martine Nadon participera à la rencontre dans l’optique de traiter des dossiers relevant du Décanat des études, en l'absence de la doyenne.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal :

2.1 Quatre-cent-vingt-troisième réunion (27 février 2025)

- 2.1.1 Adoption
- 2.1.2 Affaires en découlant

Affaires courantes

3.- Information de la présidente

4.- Projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242)

5.- Dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404)

6.- Dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674)

7.- Avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution de deux (2) doctorats honoris *causa* (2025) (**à huis clos**)

8.- Période d'informations et de questions

9.- Dépôt de documents

9.1. Rapport du VRER relatif aux modifications aux différents programmes, en conformité avec le projet de délégation des responsabilités et pouvoirs conférés au VRER et à la doyenne des études concernant les modifications mineures de programmes

9.2. Calendrier annuel des réunions des instances statutaires

10.- Prochaine réunion (27 mars 2025)

11.- Clôture de la séance

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal

2.1 Quatre-cent-vingt-troisième réunion (27 février 2025)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la quatre-cent-vingt-troisième réunion (27 février 2025), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La rectrice informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la quatre-cent-vingt-troisième réunion, les suites régulières ont été données.

Affaires courantes

3.- Information de la présidente

La présidente informe les membres qu'au niveau du budget, on constate un manque d'investissement de la part du gouvernement envers les universités. Une rencontre avec les ministres Déry et Lacombe est prévue cet après-midi.

Bien qu'une légère amélioration soit observée, un retard notable persiste dans le développement des programmes de grade à l'UQO, comparativement à certaines universités. Le travail déjà amorcé par les recteurs précédents se poursuit.

Les demandes d'admission ont connu une baisse globale de 73 % par rapport à la même période l'an dernier. On observe une diminution de 84 % des demandes d'admission chez les personnes étudiantes internationales, tandis que les demandes provenant du Québec et du reste du Canada enregistrent une hausse de 12%.

Un groupe d'ambassadeurs et d'ambassadrices, composé de personnes étudiantes formées par l'équipe du Décanat des études, a été mis sur pied, en collaboration avec la DCR. Dès qu'une future personne étudiante reçoit une offre d'admission, elle est contactée afin de lui souhaiter la bienvenue, de répondre à ses questions et de l'accompagner dans ses démarches (inscription, vie étudiante, etc.). L'objectif est d'offrir un soutien personnalisé tout en mettant en valeur un milieu d'études dynamique. Cette approche proactive vise à renforcer l'accueil et l'attractivité de l'UQO.

Une autre difficulté persistante concerne les mauvaises créances, un enjeu qui a déjà été abordé. À titre de rappel, celles-ci s'élevaient à 3,8 M\$ pour 2024. Pour l'hiver 2025, elles s'élèvent à 2,75 M\$. Il est important de souligner que, pour l'automne 2024, la grande majorité des montants dus a pu être récupérée. La somme de 339 000 \$ a dû être transférée à une agence de recouvrement. Ce processus mobilise énormément de ressources internes. Le personnel, détourné de ses tâches régulières, se trouve ainsi moins disponible pour soutenir les personnes étudiantes, le corps professoral et les personnes chargées de cours.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'Association générale des étudiants (AGE). Celle-ci étant actuellement en transition, aucun président ou présidente n'est en poste. Lors d'un entretien avec sa coordonnatrice, il est apparu que l'information issue des rencontres menées par le VRAR et le VRER n'avait pas toujours été adéquatement relayée aux membres. Une assemblée générale a été convoquée par l'AGE, ayant à l'ordre du jour un vote de grève générale pour contester la mesure exigeant le paiement des frais avant le début des cours à l'automne 2025 pour les personnes étudiantes internationales (PEI). La rectrice a été invitée à cette assemblée et y a présenté un portrait global de la situation, que plusieurs personnes présentes ne connaissaient pas. Également, la rectrice a avisé les personnes présentes que des ententes de paiement avaient été proposées à l'automne 2024, mais qu'environ 50 % d'entre elles n'avaient pas été respectées. Il a été convenu de la création conjointe d'un comité sur la mesure de paiement des frais des PEI. L'AGE a lancé un sondage à l'ensemble de ses membres afin de mieux cerner la nature des enjeux au niveau des difficultés de paiement. Des représentantes et représentants seront ensuite désignés pour participer aux travaux du comité et prendre part aux discussions avec l'UQO.

En ce qui concerne les effectifs étudiants, l'exigence de paiement préalable pour l'automne 2025 pourrait avoir un impact à la fois sur le recrutement et sur les inscriptions. La rectrice rappelle que 35 % de la population étudiante assume des responsabilités familiales, ce qui ajoute un niveau de complexité supplémentaire.

Un budget déficitaire sera présenté au prochain conseil d'administration. Bien que ce scénario soit récurrent depuis plusieurs années, l'exercice financier 2024-2025 devrait à nouveau se conclure par un surplus budgétaire. Ce surplus s'explique en grande partie par des économies salariales, attribuables à des difficultés de recrutement et à un taux de roulement élevé dans certaines catégories d'emploi. Il ne s'agit toutefois pas d'un indicateur positif : l'incapacité à

pourvoir les postes nécessaires nuit à la réalisation de projets et limite la capacité opérationnelle. Une grande partie du surplus prévu provient ainsi de sommes allouées à des projets qui n'ont pu être menés à terme, faute de ressources humaines disponibles. Dans le contexte d'une probable récession à venir, il est raisonnable de penser que les défis de recrutement pourraient s'atténuer, ce qui permettrait de combler les postes vacants.

Un membre demande si les compressions budgétaires prévues touchent uniquement les infrastructures et non la mission d'enseignement.

La rectrice répond que la rencontre est prévue en après-midi avec les ministres devrait permettre d'obtenir des précisions sur les impacts budgétaires à venir. Il est envisagé que certaines enveloppes spécifiques pourraient faire l'objet de compressions.

Un membre demande si, compte tenu du contexte économique, on peut s'attendre à une hausse des inscriptions de la part des personnes étudiantes québécoises, comme cela a parfois été observé en période de récession.

La rectrice rappelle que le contexte actuel est marqué par un vieillissement démographique, ce qui signifie que les études supérieures intéressent peut-être moins la tranche d'âge concernée. Par ailleurs, bien qu'une récession entraîne habituellement une hausse des inscriptions en raison de l'augmentation du chômage, l'inflation actuelle complique la situation. Le coût élevé de la vie — notamment en ce qui concerne le logement et l'alimentation — peut freiner plusieurs personnes dans leur décision d'investir dans un projet d'études. Elle estime donc que, même si certaines inscriptions pourraient augmenter, elles seront probablement moindres comparativement aux tendances observées lors de récessions précédentes.

Un membre souligne que certains départements dépendent fortement des PEI, ce qui pourrait les rendre particulièrement vulnérables dans le contexte actuel.

La rectrice nuance la situation : sur environ 7 100 personnes étudiantes, l'UQO compte actuellement environ 1 200 personnes étudiantes internationales. La proportion globale demeure modeste en comparaison d'autres établissements où les PEI représentent 35 %, voire jusqu'à 50 % des effectifs. L'UQO n'est donc pas dans une situation de dépendance à cet égard. Par ailleurs, une hausse des inscriptions de la part des personnes étudiantes québécoises et canadiennes pourrait, dans certains cas, contrebalancer une partie des pertes anticipées, bien que les effets précis restent à déterminer. Des analyses détaillées sont en cours, notamment à partir des taux de conversion par programme. Le Décanat des études est mis à contribution pour cibler les secteurs à fort potentiel et orienter ses efforts stratégiques. Des actions concrètes sont également déployées pour soutenir les inscriptions. Une nouvelle campagne publicitaire dans le métro est en préparation, compte tenu des bons résultats de la première vague. Cette dépense est jugée pertinente dans le contexte actuel de surplus budgétaire. La rectrice conclut en précisant que les mises à jour seront partagées régulièrement, notamment lors des prochaines rencontres des commissions des études.

Une membre mentionne avoir pris l'initiative de mettre en place un projet pilote de type « étudiant·e d'un jour ». Malgré l'absence de réponse de la DCR à sa sollicitation initiale, elle a tout de même poursuivi l'initiative, qui s'est révélée très positive. Elle exprime toutefois le besoin d'un meilleur accompagnement dans ce type de projets.

La rectrice assure que le message sera transmis à la DCR et qu'un suivi sera effectué. Elle souligne l'arrivée récente d'une nouvelle directrice à la tête de la DCR et observe déjà un changement positif dans les pratiques. Actuellement, l'équipe de recrutement est engagée dans une révision en profondeur de ses stratégies. La rectrice suggère d'inviter l'équipe de la DCR à venir présenter les travaux en cours à la Commission des études.

4.- Projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242)

La vice-doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242).

Ces modifications s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes et donnent suite aux recommandations émises dans le rapport d'évaluation approuvé par la commission des études le 18 janvier 2024.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 424-CE-3421 concernant le projet de modification de la maîtrise en économie financière (1742) et du DESS en finance (3242); laquelle est jointe en appendice.

5.- Dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404)

La vice-doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404).

L'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404) a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 424-CE-3422 concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804, 0404); laquelle est jointe en appendice.

6.- Dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674)

La vice-doyenne des études soumet à l'attention des membres de la commission des études le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674).

L'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674) a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 424-CE-3423 concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en administration (7127, 712S, 6625, 66J5, 4122, 4030, 4436, 4674), laquelle est jointe en appendice.

7.- Avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution de deux (2) doctorats honoris causa (2025) (à huis clos)

En vertu de l'article 1 de la [Politique relative aux prix et distinctions](#) de l'UQO, le processus annuel d'attribution du titre de docteur *honoris causa* a été lancé à l'automne 2024. Les membres du comité de sélection, institué conformément à ladite Politique, se sont rencontrés à trois (3) reprises, soit le 29 novembre 2024, ainsi que le 9 janvier et le 21 mars 2025, pour procéder à l'analyse des candidatures proposées et faire des recommandations.

Le comité a sollicité des suggestions de candidatures auprès de la communauté universitaire et des organismes des régions de l'Outaouais et des Laurentides. Il a reçu trois (3) propositions de candidature au titre de docteur *honoris causa* pour l'année 2025. La rectrice a reçu, de la part du comité, la recommandation de retenir deux candidatures.

Les doctorats *honoris causa* doivent normalement être remis dans le cadre des cérémonies de Collation des grades de l'automne 2025, soit un lors de la cérémonie prévue à Gatineau et l'autre lors de la cérémonie prévue à Saint-Jérôme.

Le comité de sélection 2025 est composé des membres suivants :

- madame Brigitte Alepin, professeure;
- madame Chantal Déry, professeure membre de la commission des études;
- monsieur Patrick Duguay, membre socio-économique et président du CA;
- monsieur Adel El Zaïm, VRRCPi;
- madame Murielle Laberge, rectrice et présidente du comité;
- madame Lyzanne Thibeault, étudiante.

Madame Mireille Auger, attachée d'administration, a agi à titre de secrétaire du comité.

La commission des études est donc invitée à entériner cette recommandation que la rectrice verra à transmettre par la suite au conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter les résolutions suivantes, lesquelles sont jointes en appendice :

- 424-CE-3424 concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* (2025) – **sous embargo jusqu'à l'annonce officielle de la personne récipiendaire** ;
- 424-CE-3425 concernant l'avis de la commission des études à la rectrice relatif à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* (2025) – **sous embargo jusqu'à l'annonce officielle de la personne récipiendaire**.

8.- Période d'informations et de questions

Aucun élément n'est apporté à ce point.

9.- Dépôt de documents

9.1. Rapport du VRER relatif aux modifications aux différents programmes, en conformité avec le projet de délégation des responsabilités et pouvoirs conférés au VRER et à la doyenne des études concernant les modifications mineures de programmes

9.2. Calendrier annuel des réunions des instances statutaires

10.- Prochaine réunion (8 mai 2025)

11.- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9h42.

Original signé par :

La présidente d'assemblée

Original signé par :

La secrétaire générale